

Département des BOUCHES DU RHONE

Commune de SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES -13150-

Section B du cadastre
Quartier : " Les Jaisses "

Propriété de la Commune de
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES

PLAN D'ALIGNEMENT

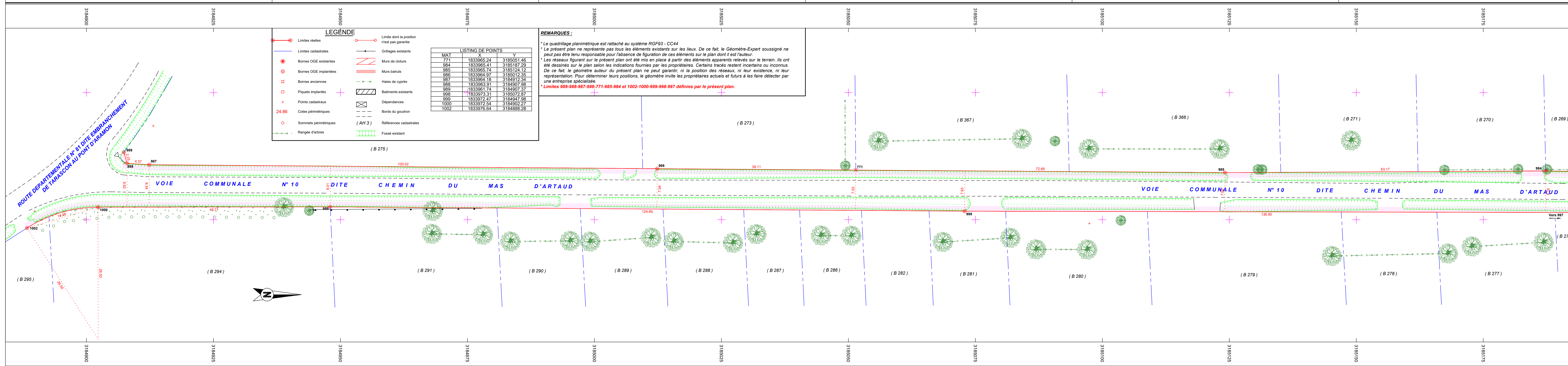
VOIE COMMUNALE N°10 PLANCHE 1

ECHELLE 1/250

REPRODUCTION STRICTEMENT RESERVEE

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. :
Robert GENOT, Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
7, avenue de la République 13150 TARASCON/RHONE
Tél : 04.90.91.06.62
Fax : 04.90.91.37.65
e-mail : r.genot@wanadoo.fr

DOSSIER 5985-P11
Document dressé le 05.12.2017



LEGÈNDE

- Limites réelles
- Limites cadastrales
- Bornes OGE existantes
- Bornes OGE implantées
- ⊠ Bornes anciennes
- Piquets implantés
- Points cadastraux
- 24.86 Cotes périmétriques
- Sommets périmétriques
- Rangée d'arbres
- Limite dont la position n'est pas garantie
- Grillages existants
- ▨ Murs de clôture
- ▨ Murs bahuts
- Haies de cyprès
- ▨ Batiments existants
- ⊠ Dépendances
- Bords du goudron
- (AH 3) Références cadastrales
- ▨ Fossé existant

LISTING DE POINTS

MAT	X	Y
771	1833965.24	3185051.46
984	1833965.41	3185187.29
985	1833965.74	3185124.12
986	1833964.97	3185012.35
987	1833964.18	3184912.34
988	1833963.91	3184907.98
989	1833961.74	3184907.37
998	1833973.31	3185072.87
999	1833972.47	3184947.98
1000	1833972.54	3184902.27
1002	1833976.64	3184888.28

REMARQUES :

- * Le quadrillage planimétrique est rattaché au système RGF93 - CC44
- * Le présent plan ne représente pas tous les éléments existants sur les lieux. De ce fait, le Géomètre-Expert soussigné ne peut pas être tenu responsable pour l'absence de figuration de ces éléments sur le plan dont il est l'auteur.
- * Les réseaux figurant sur le présent plan ont été mis en place à partir des éléments apparents relevés sur le terrain. Ils ont été dessinés sur le plan selon les indications fournies par les propriétaires. Certains tracés restent incertains ou inconnus. De ce fait, le géomètre auteur du présent plan ne peut garantir, ni la position des réseaux, ni leur existence, ni leur représentation. Pour déterminer leurs positions, le géomètre invite les propriétaires actuels et futurs à les faire détecter par une entreprise spécialisée.
- * **Limites 989-988-987-986-771-985-984 et 1002-1000-999-998-997 définies par le présent plan.**